



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2025

Le Procès-verbal de la réunion du 26 février est approuvé à l'unanimité des présents.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ DÉBATTUS

- **DÉLIBÉRATION 05-2025 : Programme des travaux sylvicoles et de maintenance des forêts de Felon + plan de coupe**

Après délibération concernant le devis de l'Office national des Forêts sur les travaux à mener pour 2025, seuls les travaux sylvicoles ont été approuvés pour un dépressage et nettoyage manuel et une maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur. Le plan de coupe concernera toutes les parcelles de résineux. L'entretien de périmètre qui consiste à la mise en peinture sera faite par la commune en collaboration avec l'ACCA.

- **DÉLIBÉRATION 06-2025 : Approbation de la convention de passage relative à l'établissement d'un itinéraire en domaine privé**

Le Département du Territoire de Belfort a proposé une convention de passage pour l'établissement d'un itinéraire de randonnée sur les parcelles de la commune. La Convention a été validée à l'unanimité par le conseil.

- **Délibération 07-2025 : Vote pour inclure un nouveau membre à l'Association Foncière de Felon.**

Suite au décès de Monsieur MARCHAL Gérard, qui était membre de l'Association Foncière ainsi que le secrétaire de cette même association, Monsieur Guy CHRÉTIEN, Président de l'AF à proposer à Monsieur HARTMANN de devenir membre de l'association et a demandé à la commune de valider sa candidature. A l'unanimité, le conseil a voté pour l'intégration de Monsieur HARTMANN comme membre de l'Association Foncière de Felon.

- **Divers :**

En collaboration avec la Commune de Vescemont et le Centre de Gestion 90, la Commune de Felon a recherché un adjoint technique. Le Centre de Gestion a fait les recrutements et a proposé les profils les plus pertinents pour le poste. Les maires de Vescemont et de Felon ont réalisé les entretiens et ont choisi Monsieur Julien MASSON qui doit commencer le 07 avril 2025 dans la commune de Felon.

Accord à l'unanimité